



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 1
Folio : 1

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
26/09/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Président : M. SCHWALM, Proviseur

Secrétaire : Mme Anne-Marie PEGUILLET, Parent d'élève

Le quorum étant atteint avec 17 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18h55.

Le procès verbal de la séance du 27 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

M. Schwalm, Proviseur, soumet l'ordre du jour aux membres du CA et propose l'ajout des points suivants :

I - Organisation de l'action éducative :

➤ Validation des différents projets des enseignants pour 2016/2017

III - Contrats, conventions et marchés :

➤ Validation de différentes conventions

Et d'enlever les points ci-dessous :

I - Organisation de l'action éducative :

➤ Modification du règlement intérieur

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - Organisation de l'action éducative

1) Validation du protocole de remplacement

M. Schwalm nous informe que c'est le même que l'année dernière. Il n'y a pas de question.
Le protocole est validé à l'unanimité.

2) Arts Plastiques

Il s'agit d'autoriser des sorties à pieds, en ville, sans coût pour les élèves, dans les horaires de l'établissement. Sorties validées à l'unanimité.

3) Projet CDI de Mme Hilaire, validé à l'unanimité

4) Projet de chaises dans le parc de la Charité pour sensibiliser à la poésie. Cela concerne 129 élèves et en relation avec ECCOFOR pour la partie technique (élèves en insertion). Validé à l'unanimité

5) « Histoire de voir », dans le cadre de l'enseignement d'exploration avec Mme Gatto. Pas encore budgétisé, validation de principe à l'unanimité.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 1
Folio : 2

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
26/09/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

6) Raid VTT, présenté par Mme Laboureyras, enseignante. Il aura lieu du 15 au 19 mai. Appel aux associations de parents d'élèves pour une petite aide financière. Validé à l'unanimité

7) Raid Blanc, présenté par Mme Laboureyras. La 1^{ère} édition a eu lieu l'année dernière. Il s'adresse aux élèves de Terminales et aura lieu les 4, 5, 6 janvier. Les élèves qui ont participé au Raid VTT sont prioritaires. Validé à l'unanimité

8) Mme Beucler, enseignante, présente un projet avec les élèves volontaires de BTS Tourisme. Pour découvrir le tourisme de mémoire avec un Trail des tranchées à Verdun et/ou une marche nordique. Le budget n'est pas encore finalisé. Principe validé à l'unanimité.

9) Projet de Mme Beucler avec Mme Plumet. Etude d'un roman de M. Echenoz « 14 », rencontre avec M. Thierry Bourcy et projet d'aller à Verdun. Principe validé à l'unanimité

10) Cycle de conférences « les indiens du Guatemala », avec les collèges de l'Arc et Ledoux. Il faut loger et nourrir le conférencier pendant 2 jours. Validé à l'unanimité.

11) Sorties théâtre. Premières L1. Autour de 3 spectacles à Dole. Coût de 24€ (3X 8€) par élèves. Validé à l'unanimité.

12) Journées Portes Ouvertes

M.Schwalm nous propose la date du 8 avril 2016, pour être au plus proche des choix des élèves. Approuvé à l'unanimité.

13) M. Schwalm présente le projet de M. Lebrun : des sorties avec les bus de la ville vers les entreprises (Bel, Rollet, Bouvard). Validé à l'unanimité

14) M. le Proviseur présente le projet de voyage en Serbie, proposé par Mme Clément aux élèves de section européenne allemand sous forme d'un échange, du 3 au 10 avril. Une remarque des professeurs, cela aura lieu au moment des Portes Ouvertes. Principe validé à l'unanimité

II Fonctionnement matériel et financier

1) DBM n°8 et 9 pour information

Mise à jour du budget : subvention de la Région concernant les moyens de secours et inscription des crédits du budget du voyage en Grèce.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 1
Folio : 3

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
26/09/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

1) DBM n° 10 pour vote

En premier lieu, M. Grosjean informe les membres du Conseil d'administration que la Région a entériné la sortie d'inventaire pour plusieurs biens immobilisés qui avait été adoptée en juin. Il convient de terminer les opérations comptables et de mettre à jour le bilan en inscrivant une ouverture de crédits au budget afin de supprimer la part non amortie de la valeur de l'armoire de sécurité (A.00007) qui avait été financée sur les fonds propres du lycée (montant : 1,20 €)

M. Grosjean, Intendant, propose d'abonder les crédits du service Administration et Logistique- ALO par un prélèvement de 7000€ sur le fonds de roulement et les fonds de réserves de ce service. En effet les besoins de financement des travaux envisagés au cours de la réunion de la commission travaux réunie le 4 avril s'avèrent plus important que prévus. M. Grosjean donne lecture de la situation du fonds de roulement et précise que le seuil des fonds minimum à conserver sera dépassé pour environ 5 600 euros.

Pas de questions. Voté à l'unanimité.

2) Sortie d'inventaire

Le chef d'établissement propose au Conseil d'administration de valider une sortie d'inventaire pour mise au rebut d'un véhicule PEUGEOT PARTNER acquis en 1999 pour les besoins de l'Equipe mobile d'ouvriers professionnels (EMOP) Lingerie. Ce véhicule devait être réaffecté à une autre EMOP suite à la dissolution en 2014 de l'EMOP Lingerie. Cependant, aucun établissement ne s'est manifesté pour le récupérer ; l'ancienneté du véhicule et le coût de certaines réparations à réaliser n'ont pas attiré d'éventuels repreneurs. Votée à l'unanimité

3) Validation du Plan de mise en sûreté (volet attentats)

Le 3 octobre aura lieu en salle Meyer une formation pour les enseignants. Ils sont un relais auprès des élèves.

Le 10 octobre aura lieu un exercice de confinement/ alerte attentat.

La Commission Hygiène et Sécurité qui s'est réunie à 18h a approuvé le protocole qui lui a été présenté.

M. Grosjean signale qu'il y aura un double système de sonnerie à partir du 30/09. Il y aura une sonnerie différente du signal national d'alerte. Il y a déjà la sonnerie de cours et il y aura en plus les sonneries de confinement et déconfinement sanitaires.

Pour l'alerte attentat, il y aura 2 sonneries de cours modifiées qui ne doivent pas être identifiées à l'extérieur, une pour le confinement et une pour l'évacuation.

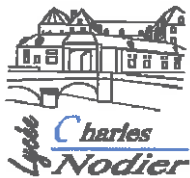
M. Schwalm fait remarquer que les enseignants pourront écouter ces sonneries sur le site internet du lycée et les faire écouter aux élèves car elles doivent être mémorisées par tous. L'établissement est fermé, ce qui est une chance par rapport à d'autres. Différentes hypothèses de mise en sécurité ont été envisagées. M. le Proviseur insiste sur le fait qu'il faut inculquer aux élèves une culture de la sécurité comme ne pas céder à la panique, suivre les consignes etc...

La fiche a été validée par la Police Nationale et la Police municipale.

Le principe retenu est figuré par le schéma joint en annexe..

Pour l'alerte incendie, le protocole va être amélioré par un marquage au sol (n° de salles).

Pour le cas attentat/intrusion, il y a des décisions à prendre suivant l'évolution de la situation. Les consignes



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 1
Folio : 4

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
26/09/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

ne seront jamais absolues. L'adulte encadrant devra prendre la décision. Par exemple : un adulte proche d'une porte peut donner l'ordre d'évacuer même si le confinement a été choisi. Mme Beucler, enseignante, évoque le problème des assurances. Le Proviseur fait remarquer que le but est de sauver des vies. La faute de service serait que l'enseignant ne fasse rien quand il entend la sonnerie.

Pour le confinement, il faut identifier le signal, analyser la situation. La communication se fait par Talkie-Walkie ou téléphone (gymnase) et Pronote pour la communication interne.

Mme Edith Mazzoleni, représentante ATOSS, demande ce qui se passe pour le personnel qui peut se trouver à l'Internat. M. Grosjean répond qu'ils doivent se confiner dans la salle où ils se trouvent ou dans une chambre, c'est la même chose pour les élèves qui ne seraient pas en cours. Sur chaque « fiche entretien » il y a le n° de téléphone de l'agent donc on peut le contacter. On va affiner les choses au fur et à mesure.

M. Jourdan, enseignant, fait remarquer qu'il peut y avoir un problème de saturation du réseau si tout le monde téléphone en même temps.

Pour une évacuation c'est plus complexe. Le temps d'intervention de la Brigade spéciale est long, elle vient de Dijon ou de Lyon. Il y a 2 patrouilles de 2 hommes au commissariat qui peuvent intervenir avec des moyens limités. Un point de rassemblement a été validé par la Mairie. Une partie des élèves peuvent paniquer ou choisir de rentrer chez eux. Le lieu retenu est la Place Nationale, au pied de la Collégiale. On peut y arriver par plusieurs rues et ce n'est pas un cul de sac.

M. Grosjean précise qu'il y aura une double serrure sur toutes les grilles avec une clé, la même sur tous les portails.

M. Schwalm fait remarquer que toute action peut entraîner une bonne ou une mauvaise chose. Il y a des travaux à envisager pour limiter les points de fragilités. Cf. documents.

M. Grosjean signale que les bonnes mesures ont déjà été prises. Ce sera un plus pour la sécurité mais on ne veut pas créer un bunker. On essaie d'améliorer les choses pour décourager les intrusions. Les fenêtres en rez-de-chaussée sont toutes avec des barreaux.

M. Schwalm informe que l'Etat donne un budget aux Régions pour équiper les lycées et M. Grosjean souligne que le Préfet met l'accent sur les alertes. La Région doit donc être informée de nos besoins. Mme Beucler demande s'il ne faudrait pas un marquage au sol vers les cuisines, car elle s'y perd facilement. M. Grosjean fait remarquer qu'il y a déjà le fléchage « sortie de secours ». Mme Moisand s'interroge au sujet des cornes de brume. M. le Proviseur rappelle qu'elles sont réservées au confinement sanitaire. M. Grosjean fait remarquer qu'en cas de confinement sanitaire il y a coupure de courant possible alors qu'en cas d'attentat on a besoin du courant électrique. Le point faible du lycée est la loge où se trouvent les systèmes de secours. L'agresseur n'aura pas forcément des armes de guerre. Le but est de le ralentir.

L'exercice d'alerte n'est pas fait par surprise car cela pourrait traumatiser les personnes. On leur demande de le faire avec sérieux. L'an dernier tout s'est bien passé pour le confinement sanitaire. Il faut faire confiance aux élèves, ils sont sérieux.

III Contrats, conventions et marchés

- 1) La société NICOLS peut avoir son accès bloqué par des manifestations diverses. Elle peut accéder au port par la Charité. Cela a lieu le week-end et environ 2 fois /an. La convention se faisait les années précédentes avec la Mairie. En traitant avec la société NICOLS nous avons un interlocuteur



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 1
Folio : 5

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
26/09/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

direct. Ce passage est parfois utilisé par des engins de chantier. Cela se passe toujours en dehors des horaires élèves et les grilles sont toujours bien refermées.

- 2) BTS Tourisme : convention avec le Comité Régional du Tourisme de Franche Comté
- 3) Prêt de la salle Step pour la MJC, comme les autres années
- 4) Convention avec l'US Rugby Dolois

Mme Maury explique qu'une conférence aura lieu un samedi soir de 18h à 22h avec un ancien rugbyman, Pierre Villepreux. Cette convention est soumise à l'autorisation du Maire.

- 5) Convention avec la Maison de l'Environnement

Le 21 octobre il y aura un cycle de conférences. Un cadre est de permanence.

- 6) Validation d'une convention d'accueil d'une Polytechnicienne

Celle-ci vient dans le cadre de « la Main à la Pâte ». Elle arrive mardi. Le lycée lui fournit un logement gratuitement avec petit-déjeuner offert. En contrepartie elle interviendra auprès de nos lycéens. M. Jourdan, enseignant, demande comment cela se fera. M. Schwalm répond que cela n'est pas encore défini. Elle aura peu de temps en dehors de la Main à la Pâte.

- 7) Groupement d'achats pour les denrées alimentaires

M. Grosjean informe qu'avant il y avait 2 groupements, Jura-Sud et Jura-Nord. Maintenant il n'y en a qu'un, toujours coordonné par M. Bonopera au lycée Duhamel. Cela jusqu'au 31/12/2017.

- 8) Télépaiement

Les frais de créance pourront être réglés par Internet. Cela évite les chèques perdus ou oubliés au fond du sac. C'est une convention-type.

- 9) Convention avec le lycée Prévert pour l'utilisation du gymnase.

Tous les points évoqués sont validés à l'unanimité.

IV Questions diverses

Pour répondre de manière globale aux questions M. Schwalm, Proviseur, fait distribuer des documents sur la structure des classes, la répartition des vœux des élèves et la répartition des élèves en langues. On remarque un léger accroissement du nombre d'élèves par classe et par groupes. Avec l'évolution de la loi, l'élève qui échoue au Bac peut se réinscrire dans le même établissement, ce qui entraîne une tension sur la structure. Une 1/2 section en 1^{ère} et 1/2 en Terminale ont été attribuées en juin.

Les 1^{ères} S sont à 36. On ne peut pas accepter des élèves qui viennent de l'extérieur.

Il y a un déséquilibre entre les Terminales S à cause des options.

Les lycées reçoivent un nombre d'heures par section et par classe. Les sections sont soit dédoublées soit non-dédoublées. Quand on a distribué les heures des matières obligatoires il y a un reliquat pour les options. L'établissement a choisi de maintenir des options à petits effectifs. En langues vivantes les effectifs sont en hausse. La plupart des groupes sont équilibrés. Les LV3 coûtent 19h. Il y a 9 élèves de Seconde en Russe. Pourra-t-on maintenir le Russe dans l'avenir ? Pour le latin et le grec, il y a un mélange des niveaux..

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
26/09/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Il y a un accroissement de l'effectif en Allemand et il n'y a que 2 enseignants. On a choisi de permettre à l'enseignante qui intervient dans le 1^{er} cycle de continuer à le faire. Les professeurs d'allemand sont aussi rares que ceux de lettres classiques. Le professeur remplaçant en Espagnol vient de l'Académie de Grenoble. Les sections L « coûtent » cher en heures de langues car elles ne sont pas compatibles avec les autres sections alors que les sections S ou ES le sont.

M. Jourdan, enseignant, fait remarquer que la spé math en L vient s'ajouter aux classes de ES. M. Schwalm précise que le niveau des élèves de L est meilleur et qu'il est normal de leur permettre de suivre une spé math. A l'avenir il faudra créer un groupe de spécialité Maths L en 1^{ere} et en terminale.

Pour les enseignements d'explorations, certains sont à capacité limitée. Les élèves d'un même enseignement d'exploration dans la même classe ne sont pas tous dans la même classe pour maintenir des classes hétérogènes. Il faut tenir compte des options et équilibrer les groupes de langues. Il y a aussi la problématique du nombre de salles disponibles. Par conséquent un emploi du temps d'un élève peut être « à trous » alors que celui de la classe est plein du lundi 8h au vendredi 18h.

Il y a 120 groupes d'options. L'établissement fait le choix de l'hétérogénéité des classes.

Mme Maury demande s'il ne faudrait pas envisager de revenir à ½ journée supplémentaire comme le samedi matin.. Une ½ journée supplémentaire ne change pas grand-chose. Certains élèves ont des emplois du temps chargés. Il y a aussi le problème du couplage d'un enseignant avec d'autres établissements. Si M. Bergerot réussit à boucler les emplois du temps fin juillet il est satisfait. Mais il faut parfois recommencer fin août..

Mme Moisand, Présidente sortante des parents d'élèves FCPE, fait une déclaration suite à son départ et souligne qu'elle a apprécié de participer aux travaux du conseil d'Administration.

Le Proviseur la remercie à son tour pour son investissement et sa participation active à la vie de l'Etablissement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 21h05

Le Président : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur



Le secrétaire de séance : Anne Marie PEGUILLET

**Académie :
BESANCON**

Exercice : 2016

MINISTERE : Education Nationale

REGION :

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Etablissement : 0390012B

LYCÉE CHARLES NODIER

6 Grande Rue

BP 28

39107 DOLE CEDEX

Téléphone : 03.84.79.00.99

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 8 à 9
Présentées pour information au Conseil d'administration

Ces décisions sont exécutoires aux dates indiquées sur la
pièce B10

Frédéric SCHWALM, chef d'établissement

Académie : BESANCON
Exercice : 2016

Etablissement : 0390012B
LYCÉE CHARLES NODIER
6 Grande Rue
BP 28
39107 DOLE CEDEX

REGION :
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Ordonnateur : Frédéric SCHWALM
Comptable assignataire : Philippe GROSJEAN

Pièce B9.1
DBM INFO

Décisions budgétaires modificatives pour information
Regroupées du n° 8 à n° 9

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES				RECETTES				
	Rappel des crédits ouverts (Budget Initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget Initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	
Activité pédagogique	195 170,01	19 722,00	214 892,01		195 170,01	19 722,00	214 892,01		
Vie de l'élève	28 137,79	0,00	28 137,79		28 137,79	0,00	28 137,79		
Administration et logistique	557 234,17	23 000,00	580 234,17		532 245,53	23 000,00	555 245,53		
Total services généraux (1)	780 541,97	42 722,00	823 263,97		755 553,33	42 722,00	798 275,33		
Restauration et hébergement	398 798,00	0,00	398 798,00		378 798,00	0,00	378 798,00		
Bourses nationales	100 000,00	0,00	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00		
Total services spéciaux (2)	498 798,00	0,00	498 798,00		478 798,00	0,00	478 798,00		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 279 339,97	42 722,00	1 322 061,97		1 234 351,33	42 722,00	1 277 073,33		

Résultat prévisionnel	-44 988,64	0,00	-44 988,64
CAF ou IAF	-40 288,64	0,00	-40 288,64

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL									
OPERATIONS EN CAPITAL	38 922,20	0,00	38 922,20		38 922,20	0,00	38 922,20		
Total dépenses et recettes inscrites au budget	1 318 262,17	42 722,00	1 360 984,17		1 273 273,53	42 722,00	1 315 995,53		

**Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations
présentées pour information au conseil d'administration**

EXERCICE 2016 - Edition du 26/09/2016

D.B.M. n°8 Exécutoire au 06/07/2016				Réf : Subv. équip. moyens secours		Opération n°24				Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits		Totaux	Rappels	Prévisions de recettes		Totaux
							Modifications				Modifications		
1	ALO	ENTRET	2TVXSECOU	7442	Administration et logistique Entretien patrimoine mobil. / immobilier Subv. Région - Equipement moyens secours Subventions Région					0.00	23 000.00		23 000.00
2	ALO	ENTRET	2TVXSECOU		Administration et logistique Entretien patrimoine mobil. / immobilier Subv. Région - Equipement moyens secours	0.00	23 000.00		23 000.00				

D.B.M. n°9 Exécutoire au 02/09/2016				Réf : Voyage en Grèce		Opération n°25				Type opération : 21 - Ressources spécifiques			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits		Totaux	Rappels	Prévisions de recettes		Totaux
							Modifications				Modifications		
1	AP	VOYAGE	0VOYGRECE	7067	Activité pédagogique Voyages scolaires Voyage en Grèce Contribution participants					0.00	12 250.00		12 250.00
2	AP	VOYAGE	0VOYGRECE	7468	Activité pédagogique Voyages scolaires Voyage en Grèce Autres dons et legs					0.00	5 915.00		5 915.00
3	AP	VOYAGE	0VOYGRECE	7481	Activité pédagogique Voyages scolaires Voyage en Grèce Prod.vers. lib. exon. taxe app.					0.00	1 557.00		1 557.00
4	AP	VOYAGE	0VOYGRECE		Activité pédagogique Voyages scolaires Voyage en Grèce	0.00	19 722.00		19 722.00				